

Compte-rendu du Conseil d'établissement du jeudi 1er avril 2010

Le quorum étant atteint, Madame Périer, Provisoire, déclare la séance ouverte à 18h00.

Ordre du jour :

1. Projet de calendrier scolaire 2010-2011
2. Organisation du 3^{ème} trimestre.
3. Mise en place du Conseil pédagogique
4. Projet de Toute Petite Section
5. Questions diverses posées par les parents d'élèves

1) Projet de calendrier scolaire 2010-2011

Mme Perier a tout d'abord rappelé que l'élaboration du calendrier scolaire doit respecter les règles établies par le ministère français de l'Education nationale : le volume horaire annuel ne peut être inférieur à 864 heures. Au primaire, il ne peut excéder 24 heures hebdomadaires, et six heures quotidiennes.

- En ce qui concerne les vacances d'automne, il a été décidé lors d'un précédent Conseil d'établissement, cette fois encore, de ne pas s'aligner sur la France et d'arrêter les cours un mercredi soir afin de reprendre un lundi matin.
- Pour les vacances d'hiver, dans la mesure où de nombreuses familles ont des enfants inscrits dans notre établissement et dans des établissements polonais, il a été décidé de faire coïncider une semaine avec les vacances polonaises de la région de Mazovie, dont dépend Varsovie.
- Pour les vacances de printemps, nous partirons en vacances un mardi soir, et reprendrons un mercredi matin, pour éviter de reprendre une journée avant le mardi 3 mai, fête nationale polonaise.

Le calendrier s'étalera donc sur 177 jours de travail.

Il a été adopté par 11 voix pour, et deux voix contre.

2. Organisation du troisième trimestre

Au second degré :

- Vendredi 7 mai : course contre la faim, à laquelle participeront cette année les CM1 et les CM2.
- Semaine du 10 mai : commissions d'évaluation des séquences d'observation en milieu professionnel des élèves de seconde.
- Semaine du 24 mai : voyage à Vilnius pour le niveau seconde.
- 7&8 juin : Conseils de classe des Terminales
- 7&8 juin : épreuves facultative de cinéma-audiovisuel.
- 10 au 16 juin: épreuves écrites du bac
- 17 au 19 juin : épreuves orales du bac
- 22 & 23 juin : délibérations du jury et oraux de rattrapage
- 22 & 23 juin : épreuves du diplôme national du brevet
- 29 juin : commissions d'appel
- vendredi 2 juillet : sortie des classes.

Au primaire :

- Vendredi 7 mai : course contre la faim, à laquelle participeront cette année les CM1 et les CM2.
- Du 10 au 14 mai : classes vertes de cycle 3 à Serwy.
- 25 mai : Conseil des maîtres, pour préparer le Conseil d'école du 1^{er} juin.
- Du 7 au 10 juin : classes vertes des CE2A et CE2B à Serwy.
- Samedi 19 juin : fête de l'école : M. Marchou fait appel à toutes les bonnes volontés pour participer à son organisation.
- 29 juin : commissions d'appel.

3. Mise en place du Conseil pédagogique

Il s'agit d'une instance de réflexion et de concertation qui existe depuis 2005 dans les collèges et lycées. Il est généralisé depuis cette année dans tous les établissements scolaires. Il a pour mission de favoriser la concertation entre enseignants, de permettre la coordination des enseignements et de l'évaluation. Il doit également mener un travail plus général de réflexion dans le domaine pédagogique, et notamment pour la mise en place de la réforme du lycée qui concerne pour la prochaine rentrée le niveau seconde, puisqu'une certaine autonomie est laissée aux établissements pour sa mise en œuvre. Le Conseil pédagogique doit notamment se prononcer sur le contenu de l'accompagnement personnalisé (deux heures hebdomadaires à compter de la rentrée). Il devra également organiser la mise en place de l'enseignement en Histoire des Arts et son évaluation, qui doit obligatoirement être proposé en option facultative aux élèves de 3èmes passant les épreuves du diplôme national du brevet.

Le plus grand nombre de professeurs y a cette année été associé. Trois séances de travail sont prévues :

- les mercredi 5 mai et mardi 18 mai de 15h15 à 17h15. Le Conseil d'établissement a voté en faveur de la banalisation des heures de cours des enseignants participant au Conseil pédagogique sur ces horaires.
- Le samedi 29 mai au matin.

Les propositions du Conseil pédagogique seront soumises au Conseil d'établissement du mois de juin.

4. Le projet de Tout Petite Section (TPS), qui accueillerait les enfants à partir de 24 mois.

Cette section répond à une demande ancienne de certaines familles et a donné lieu à une enquête. L'idée semble recueillir l'accord et la satisfaction des 78 familles qui ont répondu : 73 ont répondu positivement à la question de savoir si cette TPS leur semblait apte à rendre l'établissement plus attractif ; 50 familles seraient prêtes à y inscrire leur enfant (dont 20 n'ayant pas d'enfant concerné). 25 se sont déclarées immédiatement intéressées.

L'établissement doit construire le projet pédagogique et évaluer les besoins en locaux, équipements et personnels. Les premières propositions ont été émises en Conseil des maîtres :

- Il faut concevoir l'espace sous quatre aspects :

→ un espace classe
→ un espace réservé pour la récréation
→ un espace réel de repos, proche de la classe
→ un espace sanitaire
→ un espace restauration, à proximité de la classe.

Pour limiter les déplacements, il faudrait un emplacement central.

- Ces espaces devront être adaptés au mode de déplacement de très jeunes enfants et à leur taille.
- Ils devront répondre à leur besoin de sécurité, de socialisation, d'apprentissage, qui est fondé sur le mimétisme.
- Cette classe doit être conçue comme une vitrine de l'école maternelle.
- En ce qui concerne l'encadrement, il faudra recruter un enseignant et une assistante maternelle, à profil de puéricultrice.

Les familles qui ont répondu à l'enquête ont aussi émis des souhaits concernant l'amplitude la journée : beaucoup demandent l'ouverture de la section jusqu'à 17 heures : il faudrait en ce cas recruter une personne supplémentaire pour ~~faire de l'animation~~ l'après-midi.

Un autre souhait concerne la souplesse et la possibilité de pouvoir ne pas venir tous les jours ou de quitter l'école après les repas par exemple.

Trois espaces dans l'école pourraient être aménagés pour accueillir cette TPS : soit l'espace maternelles, en permutant des classes, soit l'espace salle de théâtre, soit le logement de fonction.

Ces propositions ont recueilli un vote d'approbation unanime.

5. Questions diverses posées par les parents d'élèves

- a. *Comment agit pour limiter les comportements violents au collège ?*

Mme Perier a rappelé tout d'abord que depuis le début de l'année, trois exclusions temporaires avaient été prononcées, visant deux collégiens et un lycéen, et une seule de ces exclusions pour fait de violence. Elle a précisé que toute la gamme de punitions et de sanctions était utilisée en cas de violences, et qu'à titre préventif, les professeurs rappelaient aux élèves le nécessaire respect envers les autres. Interrogés sur la source de cette question, les parents d'élèves ont précisé que plusieurs parents trouvaient que l'ambiance en cours de récréation était tendue, sans pour autant l'avoir signalé à quiconque. Mme la Proviseure a rappelé la nécessité de signaler les incidents, et assuré que les problèmes étaient traités systématiquement. M. Renaud, Conseiller principal d'éducation, mettra en place au retour des vacances de printemps, une action de sensibilisation des enfants à la violence pour les inciter à ne pas rester dans le silence et à ne pas cacher leurs problèmes.

b. Les comptes-rendus de réunions peuvent-ils être mis à disposition sur le site internet du lycée ?
Mme Perier a répondu qu'ils étaient mis à disposition dans l'espace parents depuis quelques jours.

c. Peut-on supprimer la vente de produits sucrés au self de Saska ?

Mme Perier a rappelé la particularité de la restauration sur le site de Saska, prise en charge par un prestataire de services et non par l'établissement comme en France. Or ce prestataire a aussi le souci de la marge et du profit, effectué largement sur les ventes de produits sucrés. Néanmoins, pour en limiter la consommation, il a été convenu que leur vente était restreinte aux récréations. Mme la Proviseure a proposé de demander au prestataire d'enrichir si possible sa gamme de fruits et de compotes.

En ce qui concerne le distributeur de boissons chaudes, Mme Perier ne souhaite pas le supprimer, rappelant son importance au cœur de l'hiver.

d. Est-il possible d'équilibrer les voyages sur des classes fixes ?

Cette demande émanait de parents de 3^{ème}, regrettant que seuls les élèves latinistes aient pu cette année bénéficier d'un voyage scolaire. Mme Perier a rappelé que deux enseignants avaient proposé à tous les élèves de 3^{ème} un voyage de fin d'année en Autriche, et que ce projet avait été abandonné car il n'y avait pas suffisamment de retours positifs.

Enfin, deux autres points ont été évoqués :

Le projet immobilier :

La mission de l'AEFE venue pour examiner le projet immobilier de regroupement a permis le renouvellement du bail de Saska à l'association de gestion au prix avantageux de 1zł le m², pour une durée de 30 ans.

En outre, les discussions avec le ministère polonais de l'éducation nationale sur l'accord de reconnaissance du lycée ont repris.

Les activités périéducatives au 1^{er} degré :

Une réflexion a été menée à ce sujet en Conseil des maîtres pour améliorer le système d'inscriptions. Voici les conclusions :

- Il faut augmenter l'amplitude des activités pour présenter plus d'offres.
- Il faut dissocier les activités par cycles, pour laisser la possibilité d'activités en dehors de l'école (patinage, piscine...)
- Proposer des activités de langue, en polonais ou en français pour les enfants polonophones, ou en anglais.
- Il faudrait proposer un système d'inscriptions sur internet.

Pour finir, Mme Perier a annoncé la participation de J. Cyndecka, élève de Terminale et membre du CVL, aux rencontres européennes d'élèves délégués à Bruxelles, en compagnie d'un élève du lycée Zmichowska. Le thème de ces rencontres est la représentativité des élèves dans les lycées en Europe.

Avant de clôturer la séance, les représentants enseignants ont présenté une motion déclarative en réaction à la réforme du lycée : cette motion a reçu le soutien de 8 votes, 5 votants se sont abstenus : ce texte sera transmis à l'autorité de tutelle avec ce compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

La secrétaire de séance

Christelle Gasnier

La présidente du Conseil d'établissement

Christine A. Périer